

1. Le formulaire de déclaration **P2 CMB** en **2 exemplaires par courrier (voir *)** ou via <https://www.cfe-metiers.com>

Attention, pour que votre déclaration en ligne soit recevable, vous devez joindre la copie recto/verso de votre pièce d'identité avec la mention «Je certifie que la copie est conforme à l'original» + date et signature.



Bon à savoir : Nous vous recevons en rendez-vous individuel dans le cadre de nos prestations d'accompagnement, sur place ou par téléphone, un conseiller saisi pour vous la déclaration P2. C'est l'assurance d'un dossier conforme et l'obtention du numéro SIRET rapidement ! (1)

2. Une copie de l'**attestation de présence au Lundi de la Création / Reprise**

Réunion d'information offerte par votre CMA / tous les lundis matin de 9h à 11h30

(Points abordés : Les informations nécessaires à la réussite de votre projet de création, les aides financières, les démarches d'immatriculation...)

Ou l'**attestation de participation au Stage de Préparation à l'installation**

3. La copie de votre formulaire de création d'entreprise P0 / Extrait D1 ou Kbis

4. Une photocopie du **titre d'identité du chef d'entreprise**

Documents acceptés :

Carte nationale d'identité française / européenne en cours de validité (recto-verso)

Ou Passeport français / européen en cours de validité

Ou Acte de naissance de moins de 3 mois

Ou Titre de séjour, en cours de validité indiquant l'adresse actuelle (recto-verso)

5. Une photocopie de la **carte vitale**

6. L'**attestation de non condamnation (*)**

7. L'**autorisation de communication de vos coordonnées à des tiers (voir *)**

8. Un **justificatif d'adresse** au nom du chef d'entreprise de moins de trois mois

Documents acceptés :

Contrat de bail / Quittance loyer / Taxe d'habitation ou foncière

Ou Facture d'un fournisseur d'énergie / téléphone fixe

Ou Autorisation du propriétaire **Ou** Contrat de domiciliation

Ou Acte acquisition du fonds de commerce (obligatoire le cas échéant) / donation / location gérance

9. **Obtention de la qualification artisanale**

Diplôme ou certificat de travail en rapport avec les activités exercées

10. **Tarifs** (règlement CB, chèque ou virement pour la CMA27)

	A l'ordre de la CMA de l'Eure		A l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce (GTC)
	Redevance RM <i>Inclus dans l'abonnement</i>	(Facultatif) Accompagnement (1) <i>Inclus dans l'abonnement</i>	
Hors Micro inscrit uniquement RM	45 €	100 €	
Hors Micro double inscrit RM + RCS	15 €	100 €	93,70 € Si changement de Greffe : 126,18 €
Micro Entrepreneur	GRATUIT	100 €	Si inscrit au RCS : 70 €

DOCUMENTS A FOURNIR SELON LES CAS

Si vous êtes mariés

- Extrait d'acte de mariage de moins de trois mois (Mairie du lieu de mariage) ou copie du livret de famille
- Attestation sur l'honneur du conjoint sur l'information des conséquences sur les biens communs à compléter et à signer par le chef d'entreprise (**voir ***)

Si vous exercez une activité règlementée

Activités règlementées : Mécanique et carrosserie, Métiers de Bouche, Métiers du Bâtiment, Prothésiste dentaire, Ramonage, Maréchal-ferrant, Esthétique, Coiffure.

- Le formulaire Justificatif de Qualification Professionnelle Artisanale - JQPA (*)
- Une copie du diplôme **ou** certificats de travail (36 mois minimum)
*Il faudra présenter une **qualification pour chacune des activités règlementées exercées***
Attention : si Coiffure en Salon, il faut fournir un BP ou un BM

Si présence d'un conjoint collaborateur

- L'attestation de collaboration du conjoint collaborateur (*)
- Copie du titre d'identité du conjoint + du livret de famille **ou** pacs (convention de pacs visée ou récépissé d'enregistrement) + attestation de non condamnation

Si activité ambulante (vente sur les marchés, les salons, les foires...)

- Le formulaire de déclaration de l'activité ambulante (*)
- Une photo d'identité couleur du demandeur au format officiel
- Un règlement par chèque de **30€** à l'ordre de la CMA de l'Eure